

Rapport n° 4	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 17 décembre 2012		Chapitre : 012 Article : 6455

**ATTRIBUTION MARCHÉ ASSURANCES
PERSONNEL STATUTAIRE**

Lors de sa séance du 10 novembre 2012, la commission d'appel d'offres du SDIS a procédé au classement des propositions liées à l'appel d'offres en date du 26 octobre 2012 pour les garanties statutaires.

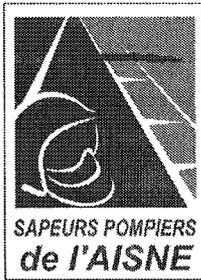
MARCHE N° 55/2012

- Prévoyance statutaire des personnels administratifs, techniques et sociaux et des sapeurs pompiers professionnels : Groupement SOFCAP/PRO BTP ERP sur un taux de 1,04 % garantissant le décès et l'accident du travail sans franchise.

Il vous est demandé de bien vouloir attribuer le marché selon le classement ci-dessus et adopter le projet de délibération joint en annexe.

Le Président,

Thierry THOMAS



Délibération n° 4	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 17 décembre 2012		Chapitre : 012 Article : 6455

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Membres théoriques : 20
Membres en exercice : 20
Membres présents : 11
Votants : 11

Le 17 décembre 2012 à 17 heures 30, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 28 novembre 2012, s'est réuni dans la salle des assemblées du Conseil Général à LAON sous la présidence de Monsieur Thierry THOMAS.

Etaient présents : Monsieur Thierry THOMAS, Président.

I - Membres avec voix délibérative

MM. ~~Jean-Jacques THOMAS~~, Jean-Luc MORAUX représentant Michel CARREAU, Daniel COUNOT, Georges FOURRÉ, Frédéric MATHIEU, ~~Jacques KRABAL~~, Jean-Luc LANOUILH, Pierre-Marie LEBÉE, ~~Jean-Pierre BALLIGAND~~, ~~Jean-Claude CAPPELE~~, Bernard RONSIN, ~~Michel LAVIOLETTE~~, ~~Raymond DENEUVILLE~~, ~~Antoine LEFEVRE~~, Patrick DAY, ~~Paul GIROD~~, ~~Marcel LALONDE~~, Gérard DOREL, Eric MANGIN représentant Gilbert SIMEON.

II - Membre de droit

Monsieur le Préfet de l'Aisne

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental,
~~M. le Commandant Eric GODULLA, sapeur-pompier professionnel officier,~~
M. le Capitaine Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier,
M. le Sergent Chef Mickaël MOINAT, sapeur-pompier professionnel non officier,
M. l'Adjudant Chef Denis COUTANT, sapeur-pompier volontaire non officier.

Excusés : M. Grégory CANAL, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet.
MM. Jean-Jacques THOMAS, Michel CARREAU, Jacques KRABAL, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE, Michel LAVIOLETTE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, Paul GIROD, Marcel LALONDE, Gilbert SIMEON, Commandant Eric GODULLA.

Assistaient à la séance : M. Charles COQUELLE, payeur départemental,
Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Noël CANTELLI, Jean-Marc KRIEGER, Mme Christiane CHAUSSON.

**ATTRIBUTION MARCHE ASSURANCES
PERSONNEL STATUTAIRE**

Vu le rapport n° 4 ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

.../...

- D'attribuer le marché suivant :

MARCHE N° 55/2012

Prévoyance statutaire des personnels administratifs, techniques et sociaux et des sapeurs pompiers professionnels : Groupement SOFCAP/PRO BTP ERP sur un taux de 1,04 % garantissant le décès et l'accident du travail sans franchise.

- D'autoriser le Président à signer le marché.

Le Président,



Thierry THOMAS

